L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 17 JUILLET 1887.

UN PEU DE TOUT.

Il vous est arrivé sans doute, gentil lecteur, comme à moi, comme à tant d'autres, d'être assourdi, un peu partout, par de sonores et vides réclames au sujet de personnalités si petites qu'elles tiendraient facilement dans la main ; vous avez plus d'une fois, n'est-ce pas ? rencontré de ces geais faisant la roue, et s'abusant jusqu'à se croire la queue constellée du paon.

Je ne vous ferai pas l'injure de vous ranger parmi ces malheureux, ces malades, atteints d'une affection redoutable, entre toutes, l'envie, et qui se fatignent et s'irritent d'entendre sans cesse appeler Aristide le Juste. Cependant, comme vous avez un cerveau, bien pondéré, qui pense et qui juge; comme vous avez vu, lu, observé, comparé, vous ne pouvez être sans soubresauter quelquefois, au concert de ces éloges que des farceurs, unis par le fort lien de la médiocrité, échangent dans un touchant unisson.

Galerie comique tout d'abord, qui néanmoins devient insipide, à continuer, ils conservent un inénarrable sérieux, en montant réglièrement la faction que leur impose le service obligatoire, et sans terme, celui-là, de la mutualité ; en se faisant la distribution de louanges réglementaire. Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ! Guindés, rigides, on lirait un linge trop empesé qui s'animerait.

Les Trappistes s'abordent avec le salut monacal que l'on sait: Frère, il faut mourir ! peu récréatif, par parenthèse ; ceux dont il s'agit ici s'accueillent, eux, par ces mots: Copain, il faut s'outrechauffer ! Carbonari de l'encensoir à jet continu. Ils poussent sous toutes latitudes.

Seulement je me figure que si leur gravité est immuable durant ce petit travail de domesticité ; s'ils pontifient avec solennité, conformément aux statuts de leur fumisterie mutuelle ; s'ils sont majestueux en scène, alors que les chandelles sont allumées, le rire doit souvent les gagner, les envahir, une fois rentrés dans la coulisse. Forcément ils leur faut sévir alors, *in petto*, aux pénibles aveux, relativement à eux-mêmes et à leurs complices en *assurance* mutuelle.

Car enfin, quoi que nous tentions, il est en nous un juge austère dont nous pouvons, il est vrai, empêcher la voix de parvenir aux autres: la conscience. Mais si désespérément que nous nous démenions, quelque bruit que nous fassions, cette voix là est, pour nous, malgré nous, celle qui couvre toutes les autres. Elle est comme un muezzin mystérieux, occulte, dont la mosquée est notre âme ; qui nous rappelle sans cesse au réel ; qui nous dit sans trève que Dieu seul est Dieu, et que rien ne s'ajoute au bagage du charlatan de parade ou de plume, parce qu'un cocasso-naïf, fidèle au libre échange de la rhubarbe et du séné, l'aura gratifié d'un qualificatif ambitieux.

Combien n'en rencontrez-vous pas qui, se juchant sur leurs petits écrits, pas plus hauts que ça, comme on se jucherait sur un piédestal, imperturbables à ce n'est pas de leur chapelle, affectent de croire qu'ils se sont gagné leur entrée dans le monde des lettres; qu'ils y occupent même l'une des meilleures places, et qu'à part leur clan, tout est néant. Tout cela sous le prétexte que, récidivistes incorrigibles, ils ont narcotisé d'imprudents lecteurs, au moyen de vingt creux, nouvelles, articles, poésies ; tous engins désastreux, coupables au même chef.

Par bonheur ceux là n'occupent pas longtemps la place par eux envahie. Dans les intermittences de la claque, le vrai public se montre, sa voix couvre la clameur de cet-ci, et d'un tour de main il rudoie que leur nuit ces intrus. Il leur fait comprendre, en termes significatifs, que s'ils veulent donner fête à leur vanité, ils devront rentrer, pour n'en plus sortir, dans ce cercle où, avec si touchante effusion, on passe la rhubarbe à qui passe le séné.

Cette espèce, dont j'ai parlé plus d'une fois, au cours de ma carrière de critique, est prolifique; elle l'est trop, et je comprends l'agacement produit par elle chez un correspondant qui lit la lettre à fait venir au bout de ma plume les lignes que l'on vient de lire. Il donne même quelques noms, l'impitoyable! mais à Dieu ne plaise que je les cite. Entendez-vous d'ici le tollé de l'iliput.

En cela je suis devenu plus philosophe que mon correspondant qui, me parlant, en termes excellents, de la valeur relle, sérieuse, celle-là, du poète louisianais mort avant-hier, l'Abbé Rosquette, se plaint de ce que trop fréquemment on place sur un seul et même plan les écrivains ayant souffle, imagination, invention, à côté des fruits secs, que leur contre haleine clone au sol, à côté des plagiaires ; les littérateurs prestes, à allure vive, à entrain, auprès des scribes patauds, froids, indigestes; le Prudhomme condoyant l'artiste.

Il ne faut pas trop s'inquiéter, trop gendre de ce fait, diraije à celui qui me fait l'honneur de m'écrire; il ne se produit guère et ne peut subsister, à coup sur, qu'au sein d'une clique. La masse du public reste ; elle est intelligente ; elle juge en dernier ressort ; bientôt une juste tétribution s'établit, le niveau se fait. Et ceux qu'une critique trop complaisante, une camaraderie, un esprit de coterie trop empressé avaient mis sur le front, sont rejetés à l'arrière plan.

Que mon fin correspondant me permette de lui écrire: s'il faut regretter ces petites invasions passagères, taquinantes, mais impuissantes, d'ailleurs, contre le vrai, contre l'Art, notre riche époque nous offre aussi bien des compensations. Peu de jours sans surprise ; ici je quitte le domaine des lettres et j'appuie mon dire.

Je loais, l'autre jour, le compte-rendu d'une toute récente séance de la Société Internationale des Electriciens à Paris, et j'y trouvais encore un brillant et surtout bien curieux triomphe à ajouter aux triomphes merveilleux, déjà obtenus par l'admirable fécondité de l'esprit d'invention, qui caractérise la période où nous vivons.

Où s'arrêtera-t-on ? Comme les conquêtes continues de l'esprit humain se raillent des incrédules : comme l'homme marche, chaque jour, à la réalisation du mot de Bonaparte, qui disait vouloir justifier la suppression du mot : impossible!

Ma pensée se reporte, en ce moment, à bien des étonnements auxquels j'ai assisté, auxquels j'ai été mêlé ; à bien des négations que j'ai entendues ou lues.

Je me souviens du premier avis, parvenant à la Nouvelle-Orléans et y annonçant la découverte de Niepce et Daguerre : le début, déjà si splendide d'ailleurs, de Photiographie, mais un début enfin.

Le soleil se substituant au peintre; un portrait frappant obtenu en quelques minutes. On se regardait avec une certaine méfiance, on se consultait et d'aucuns étaient tentés de se demander, comme dans *Le Barbier de Seville* : De qui se moque-t-on ici ? Et pourtant aujourd'hui ce progrès, considéré alors, et par beaucoup comme une bourde, comme un canard, est distancé de la belle façon que vous savez. La photographie, maîtresse du terrain, a depuis longtemps détrôné le daguerréotype, elle fait sans cesse de vastes enjambées; elle reproduit sur la plaque l'oiseau au plus fort de son vol ; elle fixera l'éclair.

Elle s'aitresse aux planètes; elle en donne de partielles images, et peut-être ne sommes-nous pas loin du jour où elle obtiendra la reproduction des couleurs. Le chemin de fer, auquel M. Thiers ne croyait pas, alors même que, le 26 août 1837, la première ligne en était ouverte de Paris à Saint-Germain, le chemin de fer est la ceinture que le génie de l'homme est en train de donner à notre sphere ; il se passera peut-être un jour la fantaisie de franchir les 65 ou 70 milles du Détroit de Behring.

Ce n'était pas assez de remplacer ces diables de grands bras du télégraphe aérien par les fils électriques et le système Morse, le cable sous-ma in se baigne dans tous les océans, et la transmission d'une dépêche, d'un monde à l'autre, se fait avec une vitesse telle parfois qu'on dirait que l'heure du départ et l'heure de l'arrivée se confondent.

La machine à coudre improvise des chefs-d'œuvre ; à croire qu'il y a vie et intelligence dans les pièces qui la composent.

Grâce à quelques flacons d'huile on apaise la fureur des vagues; on les contraint à rétrograder, à livrer libre passage à la plus frêle barque.

Le téléphone qui, lui aussi, se rira des distances, établira les causeries d'un hémisphère à l'autre ; les divers continents feront salon entr'eux. On aura ses jours de réception transcontinentale, transatlantique; on prendra son café de compagnie, malgré les milles et les milles ; ceux-ci à la lumière du soleil, ceux-là aux feux de l'électricité. Ubiquité réalisée, ou à peu près.

Le phonographe, qui nous garde tant d'enervements, emmagasine les sons, la parole. De pas en pas, le jour luira où on débitera, à prix réduits, le discours parlé, le morceau chanté, de tel artiste, de tel orateur célèbres, en vous épargnant l'illusion de leur présence.... à la vue près cependant. L'optique réservera ses secrets aux mondes stellaires ; elle commettra des indiscrétions au détriment de nos voisins de là-haut ; on construira des appareils pour marcher sur l'eau, des navires pour voyager sous les vagues, dans les airs ; un mécanisme pour voler—sans calembourg—et cela bien mieux que ce niais d'Icare.

Un chercheur heureux donnera le moyen, par une ingénieuse composition chimique, d'exterminer les armées en quelques minutes. Adieu alors la doctrine de M. de Bismarck : "La force prime le droit !" tous seront égaux devant ce *corps* nouveau, plus puissant que tous les corps d'armée ; adieu les mêlées hideuses, ne prouvant rien, adieu les hommes de guerre ! Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai. Et vous ?

M. Krupp, mort il y a deux ou trois jours, tendait à diminuer le nombre des guerres, en rendant les armes plus meurtrières ; eh bien, ce chimiste de l'avenir, s'il naît, sera encore infiniment plus pratique que lui.

En l'attendant, laissez-moi revenir à une découverte, toute pacifique celle-là, et qui a stupéfié, c'est le mot, les personnes présentes à cette séance de la Société Internationale des Electriciens, que je rappelais tout à l'heure.

Il s'agissait de l'invention de M. Jules Carpentier, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, invention presqu'incroyable dont je vous ai entretenu il y a déjà plus d'un mois

M. Carpentier présenta la deux appareils : le *mélographe*—le *mélotrope*.

Le premier est destiné à noter automatiquement, instantanément, à mesure qu'il s'exécute, tout morceau joué "sur un instrument à clavier, piano, orgue, etc., etc." Il est de proportions exigües et s'adapte, en un tour de main, au premier piano, ou orgue venu. Comme le télégraphe Morse, et par transmission électrique, "il débite une bande de papier sur laquelle chaque touche du clavier vient inscrire, à l'encre, ses mouvements, sous forme de traits longs ou courts, selon la durée de son enfoncement."

Voilà donc un morceau se gravant aussitôt, de lui-même, par les doigts de l'exécutant, en une écriture qui, pour être lue, exige, on le suppose, une certaine étude ; de cela rien de bien compliqué, d'ailleurs.

Mais M. Carpentier, afin d'éviter même le travail de cette lecture, si on ne veut point le faire, a ajouté à son *mélographe* le *mélotrope*.

Le journal parisien que je consulte, ne donne que fort incomplètement la description de ce mécanisme. Pour qu'on en puisse comprendre l'ingéniosité, il me suffira de dire que le *mélotrope* rejoue, automatiquement aussi, cela va de soi, les morceaux notés au *mélographe*. Il en substitue non pas seulement aux doigts, mais encore, et c'est là le merveilleux, au talent même de l'artiste.

Oui, je ne vous dis là rien de trop, je ne vous parle pas en gascon du Mississipi, oui ce *mélotrope* "nuance l'exécution," la redit telle que vous l'entendiez tout à l'heure et vous donne l'illusion du jeu d'un virtuose consommé."

C'est le fait qui s'est produit, à plusieurs reprises, au cours de la séance en question. Une des célébrités contemporaines—compositeur et pianiste—M. C. Saint-Saëns était là, il a joué une brillante improvisation, en maître qu'il est, et celle-ci à peine terminée, on l'entendait à nouveau, sous l'action du *mélotrope*, comme si le grand pianiste avait aussi son Sosie. Rien n'a manqué à cette jolie page; pas même, nous dit M. Alphonse Duvernoy, un juge très autorisé, pas même le trille de la fin, préparé, battu et serré par l'appareil, comme il l'avait été par le jeune maître.

Le second morceau, exécuté par M. G. Pfeiffer, a été rejoué par le *mélotrope*, avec le même succès. "Délicatesse d'accentuation, élégance expressive", aucune des indications de l'auteur n'y a manqué. L'auditoire était confondu ; après cette double épreuve, on se regardait les uns les autres, comme gens sous un effet de magie.

Il n'est pas tout. Un autre pianiste joue le chœur d'introduction de la *Dame Blanche : Sonez, cors et musettes*; et le *mélotrope*, remplissant encore cruellement son devoir, en reproduit exactement *forte* et *piano*. Alors vient à l'un des auditeurs l'idée "d'introduire par le bout opposé la bande du *mélographe* dans le *mélotrope*, c'est-à-dire de commencer le chœur par la fin," et le *mélotrope*, cette fois plus fort que le pianiste, je l'imagine du moins, le *mélotrope* exécute la page "à rebours, avec la même perfection, la même exactitude."

Cela me rappelle de loin un professeur de Seconde, à Louis-le-Grand—M. Roger, homme éminent, d'ailleurs, qui nous récitait, en rebours aussi, bien des passages de Virgile. Un exercice grâce auquel, disait-il, sa mémoire avait été rendu parfaitement obéissante. Essayez-en, pour passer le dimanche.

Voilà donc deux appareils, dont le premier sera un trésor pour les improvisateurs, qui pourront désormais fixer des idées fugitives, dont le second permettra, par exemple, à des pianistes bissés de se soustraire à la tâche. Ils n'auront qu'à le confier au *mélotrope*. On va pouvoir les entendre, eux absents.

En présence de ces émerveillements, attestés par des sommités dont on ne saurait mettre en doute la parole et le jugement, on peut bien le répéter : On s'arrêtera-t-on ?

On dirait presque de la sorcellerie.

—Jo reçois de M. Maugé une lettre où je trouve la preuve nouvelle qu'il ne vient pas faire les choses à demi; qu'il possède tailler quelque peu en grand, relativement, bien entendu, aux ressources de la Nouvelle-Orléans. Quoiqu'il ait déclaré formellement ici qu'il n'entreprendrait le grand opéra, proprement dit, qu'à la condition d'un minimum d'abonnement s'élevant à $25,000, il s'est décidé à s'y lancer, en présence du chiffre de $20,000 presqu'atteint déjà.

Je m'empresse de transmettre à mes lecteurs cette brave détermination dont le public lui tiendra certainement compte. Elle activera, j'en ai la conviction, la réalisation du montant de $25,000, posé primitivement comme un *sine qua non*.

Au risque de commettre une indiscrétion, que je juge opportune, je crois devoir dire que le Directeur de l'Opéra a déjà fait deux excellentes acquisitions : celle d'une basse de grand opéra ; celle d'un fort ténor doublure. Tous deux ayant pu passé des plus recommandables, comptant des succès sérieux ; et *voir splendides*, m'affirme une seconde lettre de Paris.

Voilà donc une belle entrée de jeu. J'ai l'espoir d'apprendre sous peu que d'autres atouts sont acquis à M. Maugé, et qu'il pourra engager, dans les meilleures conditions, une partie dont je lui souhaite sincèrement le gain complet.

—Le Couvent des Ursulines, la maison d'éducation qui, en Louisiane, date du plus loin, a fixé, au jeudi 28 de ce mois, 10 heures du matin, sa Distribution de prix.

Depuis quelques années, il est d'usage, en ce remarquable établissement, de procéder à cette solennité, en n'y invitant que des ecclésiastiques et les mères des Elèves.

Il ne m'appartient pas de discuter ce réglement ; d'autant plus qu'on m'a fait l'honneur de me placer parmi les rares personnes invitées à cette Distribution, qui, une fois de plus, conservera son caractère privé.

Cette Cérémonie, toujours charmante, sera présidée par ce prêtre, que distinguent tant de qualités de cœur et d'esprit; le Révérend Père Rouxel, Administrateur du Diocèse de la Nouvelle-Orléans, en l'absence de l'Archevêque, Mgr Leray, actuellement à Rome.

Je me ferai un plaisir de dire aux lecteurs ce qu'aura été cette fête scolaire au Couvent des Ursulines, dont je remercie la Supérieure Ste. Rosalie, pour la lettre qu'elle a bien voulu m'adresser.

—Les funérailles de l'abbé Adrien Rouquette ont été des plus imposantes. Une foule recueillie, visiblement impressionnée, se pressait dans l'Eglise Archiépiscopale Ste-Marie, où le prêtre, qui vient de nous être enlevé, officia si souvent. Les dames étaient en forte majorité. Le Clergé était brillamment représenté. On y remarquait le R. P. Rouxel, vicaire général, le R. P. Chassé, chancelier de l'Archevêque, les RR. PP. Butler, Migaot, Subileau, Rougé, Chapuis, Palmer, Lambert, Massardier, Cooney, Lamy, Dohm, Healin, Fiannagan, Foley, Alidor, Denny, McCune, etc.

Au cimetière, le catafalque et dans la bière découverte, le mort, semblant reposer, devant lequel les fidèles allaient s'incliner. Génuflexions, accompagnées de larmes chez presque tous. Ces empressements, ces larmes, ces visages abattus, tout disait que celui qui dormait là, avait été entouré d'amour durant sa vie de missionnaire.

La aussi se retrouvaient quelques uns de ceux auxquels il consacra sa vie presqu'entière; Chactas, femmes et hommes, étaient accourus auprès des restes de leur ami; de leur Père Spirituel, de celui qu'ils appelaient Chata-Ima; un autre nous-même, dans leur langage.

L'une de ces sauvageesses surtout impressionnait profondément la foule. Octogénaire, débile, se soutenant péniblement, elle était venue des solitudes du Bayou Lacombe, et apportait au mort une couronne faite du feuillage de ses poétiques pinières, où tant d'années il remplit son saint ministère. Elle pleurait aussi, la sauvageesse.

Pauvre femme, dont le cœur débordait de reconnaissance et de regret, elle n'est pas contentée de revoir une dernière fois les traits de Chata Ima, elle a voulu, avec d'autres indiens et indiennes, suivre, pieds nus, sur la chaussée, le corbillard qui l'emportait et s'agenouiller encore devant la tombe du Clergé où il dort maintenant.

C'est le R. Père Mittelbrun, de l'Eglise Ste. Rose de Lima, qui officiait, assisté des Révérends Pères Hubert et Foote.

Au Père Rouxel était confié le soin de prononcer l'oraison funèbre, et grande a été l'émotion par lui produite. C'était bien du cœur que jaillissaient les paroles d'amour et de respect, adressées au prêtre, à l'apôtre, au poète, à l'ami, dont la froide dépouille était là devant lui. Des larmes dans sa voix comme dans nos yeux.

Une foule considérable a suivi le char funèbre jusqu'au lieu de repos, et dans cette foule silencieuse, éplorée, outre tous ceux que je viens de dire, des Sœurs de Charité et des Orphelins en grand nombre. Spectacle complet d'un deuil véritable.

L. PLACIDE CANONGE.

PATISSERIE. — Le fin patissier, M. Gayaut, qui sait que le samedi est, pour nous, journée de rude besogne, a voulu nous faire faire une halte dans notre travail, et nous a envoyé, à cet effet, des choses excellentes qui nous en ont distrait un moment, avouons-le. Il est coutumier du fait, d'ailleurs ; et nous ne savons vraiment comment le remercier de ses prévenances.

Ce que nous pouvons lui affirmer, c'est que notre entourage et nous y faisons toujours plein honneur.

Nous vous recommandons cette modeste boutique, située au coin des rues de Bourgogne et des Ursulines. Vous trouverez là de quoi improviser un dessert tentant, et cela aux prix les plus modiques.

EXCURSION.—Le Star Hook and Ladder Company No. 1 annonce, pour vendredi prochain 22 juillet, une grande excursion à Biloxi, Mississipi.

Le train quittera la rue du Canal à 8 heures précises du matin. Arrêts : Gare Pontchartrain, rue Claiborne, Baie St. Louis, Pass Christian, Mississipi City, Beauvoir.

Prix de l'excursion, $1.

Comité d'organisation : MM. A. L. Lebreton, président ex-officio ; P. Bucher, président ; S. Oestarly, L. Zeller, F. W. Calongne, F. Heiderich, O. Besançon, A. Doussat.

MUSIQUE. — M. Philip Werlein nous fait parvenir les deux morceaux suivants, pour piano : *Happy Youth Waltz*, d'Adolphe Comeaux; *Pic-Nic Polka*, par Frank Fortune, et une romance : *Thy face so sweet and fair*, paroles de Heine, musique de E. Baylor.

LE DIAMANT. — Nous empruntons au dernier numéro du *Diamant*, paru hier, cet octette de proverbes créoles :

Capon vive longtemps.
Chien qui japé, pas mordé.
Ton macaque trouvé so pti zoli.
Tous les jours pas dimanche.
Taña tonjours di la vérité.
La guiappe c'est bitin qui bon.
Coupé zoreil mulet pas fait li choual.
Quand n'a pas maman tété grandmaman.

RÉGATTES.—L'Association de Régattes du Pontchartrain en aura une ainsi qu'une grande revue nautique, le mercredi 20 juillet, au West End, à cinq heures de l'après-midi.

Prix d'admission sur l'estrade : 25 cents. Le produit de la recette du jour sera offert au fonds du Monument du 14 Septembre.

RÉCEPTION CONJOINTE.—Le "Louisiana Boat Club" et le "West-End Rowing Club" donneront une Réception conjointe, au local du Rowing Club, jeudi prochain 21 juillet, après la revue de la flottille du Pontchartrain Regatta Association.

Remerciements pour l'invitation adressée à l'ABEILLE.

WEST END. — Le concert de ce jour commencera à 5 heures et se terminera vers 11 heures. On sait que M. Sontag se fait un devoir de donner le plus grand soin surtout à la composition de son programme du dimanche.

Les trains partent de quart d'heure en quart d'heure.

COLLÈGE JEFFERSON.—Les Exercices de fin d'année commenceront à ce Collège, demain soir et se termineront mardi matin.

FORT ESPAGNOL.—Aujourd'hui quatrième et dernière journée du Festival au bénéfice de la caisse de secours de l'Ordre de l'Indépendance. Pour programme : Concert par l'orchestre des Gardes Continentaux, représentation d'opérette, feu d'artifice.

PIQUE-NIQUE.—C'est aujourd'hui que le Eagle Protective Benevolent Association donnera son second Pique-Nique complimentaire, à Little Woods. Le premier départ aura lieu à 7 heures et le second à 8 heures du matin, de la gare du Northeastern Railroad.

MILNEBURG.—Ce soir, Grand Concert Instrumental, par l'orchestre du Professeur Schindler, dans les jardins de l'Hôtel Restaurant, tenu par Trisconi. C'est tout dire.

LES TRAVAUX D'ENDIGUEMENT DE LA BASSE-SEINE.—La commission des finances du Sénat a entendu M. de Hérédia, ministre des travaux publics, sur la convention conclue avec la Chambre de commerce de Rouen pour le paiement des dépenses occasionnées par les travaux d'endiguement de la Basse-Seine.

La commission a déjà en principe l'emploi de pareils expédients financiers, mais vu l'urgence des travaux à exécuter, la majorité s'est prononcée pour l'adoption de la convention.

Entre boulevardiers :

—Ah ! mon cher, vous m'avez fait dîner hier à côté d'un fameux raseur ! Il m'a fait, tout le temps, des raisonnements à perte de vue !

—Rien de plus naturel, c'est un médecin oculiste.

La santé du roi de Hollande donne lieu à de sérieuses inquiétudes. Le roi souffre d'une maladie de vessie qui lui occasionne des douleurs aigues ; il a, en outre, sujet à des accès d'irritation nerveuse, qui rendent les soins fort difficiles.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés se ront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans tous les cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LES POESIES DE LAMARTINE.

Pour les hommes :

UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE : la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 2246.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Fournis au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Matthew Lynch à Mlle Elisabeth Wild.
Jacob Ehrich à Mlle Etta Hayden.
Rosario Imbrogglio à Mlle Skate Spicuzza.
Joseph D. Durel à Mlle Mary Coffey.

Naissances.

Mme Charles Egloff, un garçon.
Mme Caspar A. Stubb, une fille.
Mme Henry C. Goss, une fille.
Mme Joseph Rispey, Jr., une fille.
Mme Louis A. Fleckinge, un garçon.
Mme George Herzog, un garçon.
Mme William Mahoney, une fille.

Décès.

Mlle Catherine E. McCabe, 24 ans, 215 rue Willow.
Andrew Clease, 8 mois, Patterson, près Washington.
Zacharish J. Dewly, 43 ans, 47 rue Scarpure.
Rév. Père Adrien Rouquette, 74 ans, Hôtel Dieu.
Alice Adams, 9 jours, Franklin et Euphrosine.
William McMigen, 8 mois, 346 rue White.
Mlle Louisa W. Purchter, 16 jours, coin Deuxième et Clara.
Ann Johnston, 37 ans, 31 S. Miro.
Mlle Owen, 42 ans, 268 rue Carondelet.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mlle Louisa A. Sebland à Chs. A. L. Du Quesnay, un terrain dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Prosper, Nouvelle-Orléans, Solidelle et les avenues St. Bernard et London, $300.

Charles Louque à John A. Wadsworth, vingt terrains dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues St. Philippe, Salcedo, Gayoso et Dumaine, $2,400.

Mme Vve Louise Maréchal à Mme Eulalie Dufau, deux terrains dans le 5me district, dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Madison, De Armas et Lapeyrouse, $155.

John Phillips Carroll à Mme Jeremiah J. Healy, un terrain dans l'Ilet borné par les rues Thalie, Erato, Magnolia et Clara, $1,000.

Charles Louque et John Klein à Jose Rodriguez, un terrain dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, White, Ste. Anne et Broad, $100.

Laurent M. Martin à Henry J. Hattier, la moitié indivise de trois terrains dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, St. Philippe et Ursulines, $2,135.

John Testel à Alice Lamy (mineure), un terrain dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Lapeyrouse, Dorgenois, Laharpe et Rocheblave, $900.

Ventes—Voici la liste des ventes immobilières effectuées hier à la Bourse Arcade par les divers encanteurs :

Par Spear & Escoffier.

Propriété rue Rousseau, 4me district, $2450.

Un terrain rue Adèle, 4me district, $615.

Propriété rue Adèle, 4me district, $925.

Propriété rue Adèle, 4me district, $905.

Propriété rue Adèle, 4me district, $800.

Propriété rue Adèle, 4me district, $855.

Propriété rue Adèle, 4me district, $1510.

Propriété rue Adèle, 4me district, $1985.

Par Mather & nomes

Résidence No. 15 rue Constance, $1,500.

Double cottage Nos. 102 et 102 1/2 rue Constance, $2,600.

Cottage No. 235 1/2 rue St. Philippe, $800.

Double cottage rue Delord, entre Bazonne et Carondelet, $2,650

Deux terrains coin Howard et Philip, $180.

Par Jas. P. Guinault.

Cottage No. 122 rue Ste. Marie, coin Annonciation, $1,675

Par C. E. Girardey & Co

Le cottage No 157 rue Troisième, $1450.

Un cottage double, rue Poydras, côté Sud, entre Rocheblave et Dolhonde, $167.50.

Quatre lots contigus, $580

Un cottage rue Poydras, entre Rocheblave et Dolhonde, $600.

Par Hoey & O'Connor.

Le cottage No 435 rue des Ursulines, $3300.

Par Macon, Paul & Robinson.

Un cottage rue Hillary, entre Troisième et Zimple, à Carrollton, $150.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Louis A. Crozier contre Meyer Wiel pour $15,000 de dommages.

John McDermott, Bella et Joe Stewart, coups et blessures ; Wm Curry et Ferdinand Rubel, voies de fait, cour criminelle sous caution de $250 chacun.

Régates au West End.—C'est mercredi et jeudi prochain, 20 et 21 juillet, que l'association des régates du Pontchartrain, composée des clubs St-John, Louisiana, West End et Persévérance, donnera au West End sa seconde régate annuelle.

Il y aura le mercredi 20, 4 courses : 2 courses de joueurs à 2 et 4 rameurs et 2 de seniors à 1 et 2 rameurs. Aussi après les courses, les Louisiana Rifles donneront aux assistants le spectacle de manœuvres exécutées par eux à la Grande Revue de Washington.

On nous affirme et nous le croyons sans peine, que les exercices de ce corps si populaire ne contribueront pas peu au succès de cette première journée.

La seconde du reste ne le cédera en aucune façon à celle-ci, car après les trois courses qui composent la première partie du programme, course de Seniors en canot et deux courses de Juniors à un et quatre rameurs aura lieu la très intéressante revue des légères et grasses embarcations qui pavoisées et illuminées de lanternes vénitiennes évolueront sur le lac en face le pavillon du West-End Rowing Club.

Des feux de Bengale illumineront cette scène dont l'ensemble sera du plus charmant effet. On sait l'empressement qu'a déjà montré le public à l'occasion des précédentes revues; et une garantie de succès, de succès pécuniaire surtout pour la prochaine fête dont la produit net comme nous l'avons déjà annoncé sera offert au Gen. Glynn pour être joint au fonds du monument du 14 septembre.

C'est afin d'obtenir un plus beau résultat pour un si noble but que l'association a décidé de consacrer deux jours à la fête. Le prix d'entrée a été fixé, pour chacune de ces deux journées à 25 cents.

Une belle occasion est offerte au public de se divertir tout en remplissant un devoir, nous ne doutons pas qu'il en profite et que par sa présence il récompense de leurs nobles et louables efforts les membres de l'association des régates du Pontchartrain.

La fête commencera à 5 heures de l'après midi au pavillon du West End Club.

Southern Yacht Club. — Le 3 août prochain, aura lieu, sous les auspices du Southern Yacht Club, une grande Régate.

Le nombre des entrées s'élève déjà à 16, et l'on pense que 25 yachts ou schooners prendront part à cette course. Le prix d'entrée est de $10 pour chaque bateau.

Arrêté.—Philippe Johnson, recherché par la police de la paroisse St. Charles, pour le meurtre commis le 28 du mois dernier, à la station Boutté, sur la personne de M. Anthony Forbes, a été arrêté à la Nouvelle-Ibérie et remis entre les mains du shérif Robert Pierre, qui l'a ramené à Boutté.

En voie de guérison.—John S. Fleming, le jeune homme qui a été attaqué et blessé d'un coup de couteau à l'abdomen par un nègre, alors qu'il était assis devant sa porte rue Girod, près Baronne, est toujours à l'hôpital. On pense qu'il en sortira sous peu, la blessure étant superficielle et la lame du couteau n'ayant pas perforé les intestins comme on l'avait craint tout d'abord.

Empoisonnement des chiens.—Le maire n'a pris encore aucune décision relativement à l'ordonnance de M. Patorno au sujet de l'empoisonnement des chiens.

Le maire doit apposer sa signature à cette ordonnance ou la frapper de son veto ; il lui est accordé pour le faire un délai de cinq jours avant la plus prochaine séance du Conseil, et au cas où cette séance aurait lieu avant l'écoulement de ces cinq jours pleins le maire a le droit de prendre sa décision dans l'intervalle des deux séances ; c'est ce qui vient d'avoir lieu.

Depuis la dernière séance du Conseil, le maire n'a pris aucune décision, et s'il n'est pas en mesure de se prononcer pour ou contre, mardi prochain, l'ordonnance sera remplie et devra être présentée de nouveau devant le Conseil et adoptée ou rejetée avec toutes les formalités.

Le maire semble incliner à la mise en vigueur de l'ordonnance qui ne nécessiterait qu'une dépense de $50 par mois, mais il voudrait que la police s'acquittât consciencieusement de sa tâche et veillant à ce que les sanctions empoisonnées soient avalées par les chiens et ne soient pas abandonnées dans les rues à la portée des autres animaux.

Les marchés. — Il existe, on le sait, une communication de M. Larquié, locataire du marchés, au Conseil, dans laquelle il demande la résiliation de son bail. Le Comité de Police, au cours de son dernier meeting, a entendu l'avocat de M. Larquié, qui a exposé les griefs de son client. Il a déclaré d'abord que la mise en pratique de la loi du dimanche lui causait une perte de $50 à $75 par jour, à laquelle vient s'ajouter celle causée par la non-observance de l'ordonnance relative aux marchés privés.

Enfin la plupart des locataires d'étals ont demandé la réduction des loyers.

M. Larquié déclare qu'en semblable occurrence il lui est impossible de rester le locataire des marchés à moins que la loi du dimanche ne soit annulée et l'ordonnance relative aux marchés privés rigoureusement observée.

Le comité n'a pris encore aucune décision au sujet de cette question dont la discussion a été renvoyée à demain soir.

M. Larquié produira ses livres afin de prouver qu'il a subi des pertes.

Taxes.—Perception des taxes pour la journée de vendredi..... $10,771 07

Pelican Homestead Association.—Le Bureau des Directeurs de la Pelican Homestead and Building Association se réunira en séance régulière, jeudi prochain, au nouveau local de l'Association, rue Commune, No 164, pour fixer la date d'un nouveau prêt.

Cette association possède à Algier une succursale située au quartier central et d'une grande commodité pour les souscripteurs.

L'Association est sur le point d'acheter une grande propriété rue Délery près Delaronde.

Le comité de finances nommé au cours du dernier meeting est composé de MM. Jas. E. Wright, chairman ; G. Gast et Julius J. Weinfurter.

Paragraphes.—On a trouvé sous le porche de l'église située au coin des rues Claiborne et Annette, le corps d'un enfant nouveau-né, enveloppé d'un châle de laine noir.

—Marie Murphy a été arrêtée pour avoir volé, au No. 364 de la rue Bourgogne, $14 à un nommé Josie Rasin.

—Un nègre a volé des vêtements et du linge à l'étente de Mme Cardes, rue Mandeville No. 159.

—Jérôme Baronx, âgé de 15 ans, qui habite au coin des rues Thérèse et St. Thomas, est revenu en ville de Waveland, Miss., où il avait eu un pied écrasé sous un train, alors qu'il voulait y monter.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Figaro.

Paris, 16 juillet.—Le *Figaro* écrit que le capt. Jovin *canaera*, en octobre, de traverser l'Atlantique en ballon, pour se rendre à New-York. Il partira de St-Nazaire.

Le Sénat français.

Paris, 16 juillet.— Le Sénat a décidé d'ajourner à un mois la discussion relative à la motion de Mr Gavardie, d'interpeller le gouvernement, au sujet de l'accroissement du crime et de la corruption sociale en France.

Le condamné Prunzini.

Paris, 16 juillet—Prunzini, le meurtrier de Mme Regnault, est très abattu ; il refuse de manger et a signé un appel à la Cour de Cassation.

Le Président Grévy.

Paris, 16 juill